

Ile St-Christophe : où va Trois-Rivières?

La Ville de Trois-Rivières est en train de créer un autre précédent en modifiant encore une fois son ancien plan d'urbanisme, afin de permettre la construction de condos sur l'île St-Christophe (adjacente à l'île St-Quentin). Pourquoi la Ville agit-elle aussi rapidement, puisque elle est présentement en processus de consultation sur sa future *Politique sur le développement durable*, et qu'elle a produit un document qui identifie ce lieu parmi les sept éco-territoires à préserver? En tant que gestionnaire responsable, il nous semble qu'on devrait attendre avant de changer la vocation de cette île. D'autant plus qu'une étude de la firme Dessau-Soprin, en 2006, recommandait à la Ville de préserver l'intégralité de cet «éco-territoire exceptionnel», appelé *les îles du Delta*. Mentionnons aussi que le schéma d'aménagement de la MRC de Francheville (toujours en vigueur étant donné que la nouvelle ville fusionnée n'a toujours pas de plan d'urbanisme), indique la nécessité de «mettre en valeur la vocation récréative et de préserver l'aspect naturel et *l'unicité* des îles du St-Maurice». Que faut-il de plus pour ramener nos élus à la raison?

Le danger des changements de zonage improvisés, que ce soit à l'île St-Christophe ou sur d'autres sites naturels exceptionnels, est qu'ils réduisent le potentiel de développement à long terme de Trois-Rivières. Car, ces sites sont une richesse naturelle qui génèrent des retombées économiques supérieures à leur exploitation à court terme. En effet, la plupart des études montrent que les espaces verts constituent un facteur de localisation et de rétention important pour les nouvelles générations ainsi qu'une valeur ajoutée croissante des attraits touristiques d'une ville. La création de richesse ne passe pas par la destruction ou le grignotage des sites naturels exceptionnels, mais par leur protection et leur mise en valeur. C'est pour cette raison que les générations antérieures de dirigeants municipaux ont cru bon de leur donner une vocation récréative dans la plupart des plans d'urbanisme. Or, les dirigeants actuels sont en train de dilapider ce capital naturel. Mais un jour, nous paierons cher pour ces ratés : notre compte *capital naturel* ne rapportera plus d'intérêt pour les visiteurs. Des villes comme Sherbrooke et Granby l'ont compris depuis longtemps. Plus récemment, la Ville de Mascouche a consulté un expert des changements climatiques, Claude Villeneuve, pour connaître les milieux naturels qu'elle doit conserver pour faire face convenablement aux conséquences du réchauffement. Cette municipalité de la couronne Nord de Montréal est en pleine croissance et elle veut éviter de détruire ses derniers espaces verts essentiels pour contrer l'effet de serre.

Il est encore temps de mettre les freins à ce projet. Le vote final du Conseil de Ville sur le changement de règlement de zonage n'aura lieu qu'en avril prochain.

André Carle
Alain Dumas
Pierrette Falardeau
Pierre Ferron
Gaston Hogue
Coalition verte de Trois-Rivières